

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
de
JOURNAL.
Rue de la Paix, n° 67.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi compris... On s'abonne au bureau de la PATRIOTE où on reçoit les annonces, bulletins et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

L'ABONNEMENT
8 francs par an.

HONNEUR ET PATRIE.

ALMANACH FRANÇAIS.

Dimanche 3.—Combat de Beraud, Allemagne, par le maréchal Gouvion-St.-Cyr. (1813).

MONTEVIDE.

LA LIBERTÉ, LA PRESSE, LEUR INFLUENCE SUR LA DESTINÉE DES PEUPLES.

(Suite.)

Dans notre article d'hier nous avons montré la presse écartant d'un bras patient et infatigable les obstacles qui s'opposaient à la marche triomphale de la liberté. Nous l'avons vue, quand les voies de la raison ne lui réussissaient pas pour décoller les yeux d'aveugles gouvernants, nous l'avons vue, disons-nous, se lever, rugir, descendre en armes dans la rue, briser les sceptres, et renverser les trônes, mais si la presse eut détruire elle sait aussi édifier.

N'a-t-elle pas trouvé elle-même des couronnes de rois, le roi qui régne aujourd'hui sur les Français ne doit-il pas l'honneur de porter le plus beau diadème du monde à cette presse qui combatte quinze ans les tendances des politiques et réactionnaires de la branche aînée des Bourbons.

Charles X voulut donner un coup mortel à la presse, la presse le dévora lui et sa famille.

Il en sera de même de tous les gouvernements qui ne la jugeront pas assez puissante pour compter avec elle.

Rie les soutiendra, les consolera au contraire quand ils s'appuieront sur elle, car la presse dirige et représente en même temps l'opinion publique.

A vous tous, donc gouvernantes, de quelques

peuples, de quelque nation que ce soit, souvenez-vous que HORS LA PRESSE POINT DE SALUT POUR VOUS.

La presse a eu presque toujours de nobles, de belles inspirations; mais, nous lui devons la vérité, elle s'est laissée quelque fois corrompre ou intimider.

Malheur à elle, malheur à elle! car elle n'a pas envie à porter la peine de la felonie et de l'abandon des principes de liberté qu'elle a pour mission de défendre.

Méprisée, honteuse par ceux là même qui avaient conclu un marché honteux, elle a vu inutilement encore un peu, puis elle est morte comme une prostituée, objet d'horreur et de dégoût.

Nous ne nous laisserons jamais tomber, pour ce qui nous regarde, dans un tel état d'avilissement. Forts de notre conscience nous désembrerons jusqu'au dernier moment la cause que nous avons embrassée. Les nombreux interets français engagés sur cette plaie si lointaine de la mère patrie, le gouvernement oriental de l'Uruguay si hospitalier pour nous et qui, merit à si juste titre l'admiration de toutes les nations par sa patience, son courage et son honneur, du despotisme, trouveront en nous, sinon d'éloquents, du moins déferlantes et conscientieux soutiens. Ce sera avec un véritable sentiment d'orgueil que nous enregistrerons les succès de nos braves légionnaires qui rependent leur sang, riquent leur vie chaque jour pour une noble et sainte cause.

Nous dirons à tous la vérité. Nous n'accuserons pas sans entendre. Notre journal sera un tribunal, l'opinion publique le présidera et prononcera ses arrêts, nos colonnes seront

ouvertes à l'attaque comme à la défense.

C'est ainsi que nous entendons la presse et ses libertés.

Nous recevrons avec plaisir et gratitude les communications politiques, scientifiques, commerciales et autres qui intéresseront le public, et nous sommes assurés d'avance que le concours de plusieurs de nos concitoyens ne nous manquera pas.

Dans un des prochains numéros nous parlerons de l'influence de la presse sur toutes les classes de la société.

Le suite au prochain numéro.

Nous nous demandons continuellement ce qu'a fait Oribe depuis son arrivée près de la capitale de la république.

A quoi ont abouti ces terribles menaces dont nous gratifiait la fameuse circonscription d'Oribe, qui, en cas de victoire nous traiterait comme sauvages unitaires?

Qu'est devenue cette fanfare d'Oribe qui assurait aux officiers de la marine française qu'il serait le 15 juillet à Montevideo?

Et cet avis semes aux avant-postes qui nous prenaient de quitter les armes si nous voulions éviter les malheurs qui allaient pleuvoir sur nos têtes? avis dont les légionnaires étaient de pitie tout cela, rien!

Ah! monsieur le lieutenant de Roche, il faut que vous ayez bien mauvaise opinion de vous même et bien peu de confiance en vos forces pour ne pas mettre à exécution vos menaces, car nous savons que vous ne nous épargnerez pas. Les Français dégoutés de vos procédures sanguinaires, ont aidé à vous chasser de

Avent d'appartenir à sir Hugues, ne l'oubliez jamais, vous apparteniez au nom que vous portez.

Et comme elle demeurait silencieuse, le front penché sur la main.

—Il est dans notre famille, reprit le vieillard, des traditions sacrées dont ses derniers descendants doivent procurer l'accomplissement. Je vais te les rappeler, fille des Lusignan, car elles renferment peut-être le mot fatal de ta destinée.

Mélusine, disent les trouvères et les romanciers, née d'un roi d'Ecosse, était une fée puissante en croûtes et en paroles. À son ordre, les génies accourraient en fuite, les démons s'abattaient à califourchon sur les meubles, la nuit tombait en secouant ses veilles, les villes sortaient de terre, perçant la couche de leurs coquilles de merrailles, foulant sous leurs pieds le granit étendu. Ainsi fut construit ce château pendant une nuit d'orage. Le maçon put alors réveiller d'effroi le lendemain à contempler cette œuvre immense d'un pouvoir incroyable. Les premières lueurs du jour blanchissaient à peine l'Orient, qu'u

le plus élevé de son castel la fée prélevait un sable noir. La elle unit par un serment terrible ces sables pétrissables à son immortelle destinée; elle jura d'arrêter ces tocs d'une protection mystérieuse, d'Averroë à l'égal des empereurs et des rois les barons dont elles deviendraient le titre, et quand le temps et les révoltes étendrissent le bras sur elles pour les renverser au flanc de la colline, de signaler leur ruine par un signe plus merveilleux encore que ceux de leur construction. Depuis ce temps, souvent dans les chemins écartés des bois, sur la pente des ravin, autour de la fontaine qu'elle aime on rencontre encore Mélusine. Elle monte à pas lents l'escalier découvert de sa tour, quand pour s'en détourner l'heure de mourir s'approche, et vient planter pendant trois nuits le doigt de ses enfers; et ce moment où le feu brutal d'un vaisseau sepera le ciment de son donjon, où cette masse sourcilleuse tremblera sous le vent, la fée monte encore à son sommet, tout dégoutte et toute plaigne, et elle chantera sa douleur jusqu'à ce que sous ses pieds la pierre manque, jusqu'à ce que s'abîme et

FEUILLETON.

VASILIKI DE LUSIGNAN.

ou

LA DERNIERE MELUSINE.

QUATRIÈME SCÈNE.

LE LAI DE MELUSINE.

(Suite.)

—Mais je veux qu'il vive, répétait Vasiliiki avec anxiété, quand bien même ces tours devraient tomber et la race de Lusignan s'éteindre. Oh! je ne me rassure pas de descendre des sommets dont vous parlez, messieurs; je suis une pauvre fille aimée, et faible, et pour moi il n'est qu'un but dans la vie : l'adorer, l'adorer toujours, partager son bonheur, et s'il mourrait, mourir.

—Vasiliiki, répartit sévèrement le comte, vous êtes trop naïve pour faire ainsi bon marché de votre existence.

LE PATRIOTE FRANCAIS.

Montevideo. Cette fois ils aideront à vous empêcher d'être vaincu et malgré que vous joignez à vos armes la hache en les priant de ne pas faire plus d'armes de leur arme, soyons tranquille, ils ne les quitteront pas.

Que ne venez vous, digne emule de Rossas, PREMIER LEGAL de ces orientaux qui selon vous vous cherchez tant; que ne venez vous, comme Napoléon à Frejus, dire au peuple de Montevideo, c'est moi qui de vous veut tuer son président? Alors, il n'y a pas de doute que ce peuple ivre d'amour ne vous porte en triomphe et ne témoigne par des rejoissances la joie de vous revoir! ou plutot, que ne venez vous, avec vos 12,000 chevaux, vos 6,000 hommes d'infanterie et vos 40 pieces d'artillerie nous donner un échantillon de leur savoir faire. Il ne vous manquerait plus, pour corroborer votre œuvre, que de prendre Montevideo, votre ville natale, la souiller de sang et de carnage et marchant sur les cadavres de vos compatriotes, ressaisir la présidence que vous avez perdue! Ce serait une bien belle page, vites, dans votre histoire, un trait digne de vous et dont Rossas vous saurait bon gré; mais soyez sans crainte, nous ne vous donnerons pas cette satisfaction; nous avons les armes en main et malgré vos perfides conseils les légionnaires français sauront accomplir leur tâche jusqu'au bout.

Par un navire arrive hier de Rio-Janeiro, dont il est sorti le 14 du mois dernier, nous apprenons que le même jour, était entre dans ce port le paquebot anglais venant d'Europe, qui doit être porteur de nouvelles bien importantes et décisives pour la question qui se débat actuellement sur les rives de la Plata.

Nous avons reçu de Maldonado, des nouvelles jusqu'au 31 aout. Rien d'important n'a eu lieu dans l'armée de la république, qui continue ses opérations avec succès contre l'ennemi. Il n'est point question du pretendu combat entre le traître Nuñez et le général Me-

péries l'œuvre peintante des grecs. Alors elle rentrera pour jamais avec la dalle funéraire de son tombeau du Croisic, ou bien, comme une vapeur légère, elle ira s'assoir sur le nuage qui passe et s'envoler avec lui vers un monde inconnu.

Voici les traditions qu'a consacrées le Lai de Méline. Prends courage, Vasiliki, et cache maintenant de quelle manière cette vieille poésie peut revenir pour toi l'arrêt de la fatalité.

Perles, membre... Oh! vous allez me révéler quelque secret horrible, dit Vasiliki tremblante.

Le conte prit cette pose sévère d'un saint Jérôme en méditation, qui toujours enseignait à lui de graves préoccupations, de dououreux souvenirs évoqués du passé par sa mémoire, et poursuivit :

CINQUIÈME SCÈNE.

Un coup d'épée au honneur des dames.

Le soir que nous pénétrâmes ici, ce n'était pas le premier fois qu'en Languedoc se glissait à plat-ventre par la porte basse du ravin, et qu'une femme se penchait sur l'âtre du cachot où tu n'entendais. Tu vis... le long des mureilles des débris de meubles, gî et lit des choses vêtemmées, une tempe encore halouée sur la table, dans

NOUVELLES DU SOIR.

Le travail court, sans être confirmé, que le lundi 28 du mois dernier, dans une forte guerre engagée par l'armée nationale et les forces chiliennes, ce dernier a reçu un échec considérable.

Espérons que des nouvelles certaines viendront à confirmer ce bruit.

Le gouvernement de la République Orientale, en raison des bons services rendus par les Espagnols à ce pays dans la lutte contre le tyran de Buenos Ayres, a, pour les récompenser, proposé et soumis aux chambres le projet de loi suivant :

PROJET DE LOI.

Art. 1. Dans les corps des armées en campagne contre l'armement de Rossas, il s'ouvrira un registre de tous les Espagnols qui voudront conserver leur nationalité.

Art. 2. Ce registre sera passé à la fin de la campagne au Ministère de la guerre avec explication du nombré et services de tous qu'il comprendra.

Art. 3. Chaque fois inscrits audit registre recevra d'abord 20 et ensuite 200 francs de terrain et 20 têtes de bétail.

Art. 4. Il seront aussi dispensé de tout service pendant quelques mois, à compter du jour que se terminera la présente guerre.

Art. 5. Chaque fois inscrits au registre et dont parle l'article 3, auront droit à tous les prix d'honneur qui s'accorderont aux individus de l'armée nationale.

Art. 6. Le registre dont parlent les articles ci-dessus se nommera, registre des loyaux amis de la République Orientale, et à parts la distribution, dont parle l'article 8, il sera imprimé avec ce décret, pour souvenir et document honoraire de ces individus y inscrits.

Art. 7. Les Espagnols qui préféreront être considérés comme citoyens orientaux seront compris pour les prix qui se déroulent à l'armée nationale, et la constance d'avoir servi suffisamment en icelle jusqu'à la conclusion de la présente campagne, leur vaudra un titre suffisant pour obtenir un caractère de citoyen, comme s'ils réunissaient les autres conditions que prescrit la loi.

Le projet a également soumis aux chambres le projet de loi suivant, en faveur des braves Argentins qui sont battus pour la défense de la république :

PROJET DE LOI.

Art. 1. Les citoyens argentins qui servent en la présente bataille contre le tyran de leur patrie seront compris dans toute part des fils de la terre qui composent l'armée nationale.

Art. 2. L'acquisition de bons services, durant la présente

guerre au gibet pour s'étendre, si quelquefois des mailles de la cage peuvent tomber sur l'habitant de ce noir cabanon. Mais, durant l'espace de trois cents ans, son, venu à plusieurs de bien amers désespoirs, et souvent se couche avec le tortre des douloureuses agonies; car ce spectacle n'a de l'heure, à la démarche solennelle, aux criminels, que tout regardé vu dans sa vie promue et formée. Nantchi dans les sentiers des bois, derrière les écueils de ce monstre, Vasiliki, c'est bien pour nous une horribile réalité. Une jeune fille dans chaque génération devient l'épouse de Raymondin aux environs de leur manoir. Procurer ces apparitions leur fut facile, tant qu'ils en respectent les mœurs. Mais quand Guy, force d'initier Philippe le-Bel, son héritier, voulut, pour l'honneur de sa race et la honte de l'oppresseur, perpétuer cette supercherie, il rassembla autour de son lit de mort, en sa bonne ville de Poitiers, les chefs des diverses branches de sa maison, leur révéla l'existence du souterrain que je t'ai fait parcourir, et les sages de juve qu'ils fourniraient toujours, même quand son fils serait tombé au pouvoir du roi, une nouvelle fois au cachot des McLuscas. Ce rôle devait appartenir de droit à l'orphelin le plus jeune de la famille, et à défaut d'orphelin, à la fille non mariée que le sort désignerait. Ce tribut de sang, continué de trois siècles, nous à dévoré quinze héroïnes sublimes de résignation, nobles, jeunes comme toi, à qui l'amour souriait sans doute, que le mariage et le bonheur attendaient. Ce que vaut un nom, ce qu'il a fallu de sacrifices pour l'élever au dessus de tous les autres, ta le suis maintenant, Vasiliki.

C'est un épouvantable secret, celui que vous rendez de moi le récit, si Vasiliki tremblante.

— Il n'y a rien, mon enfant, répondit le vieillard, et notre malheur à tous, est d'autant plus affreux que nous sommes déçus en vertu d'un serment de nos ancêtres, dont la Loi que lèguent les obligations, comme ils se lèguent à nous, leur noblesse, comme ils se transmettent toujours.

Les premières comtes de Languedoc, afin de populariser la loi à la France, avaient en soin de faire souvent ap-

lute, leur servira en tout temps pour obtenir une carte de citoyen, comme s'ils réunissaient toutes les autres conditions de la loi.

FRANCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

PRESIDENCE DE M. SAUTER.—Séance du 15 mai.
Suite.

D'ailleurs, messieurs, une nation qui veut être réellement une puissance maritime, ne doit pas admettre que le cas de guerre soit le signal d'une suspension générale de ses armements commerciaux. Un des objets qu'elle se propose, en entretenant une marine respectable, c'est précisément de protéger ses navires de commerce sur tous les points du globe pendant la guerre comme pendant la paix.

Une grande nation, pour être puissante sur les mers, doit être prête à recruter ses flottes aussi promptement et aussi abondamment, toute proportion gardée, qu'il lui faudrait (puissance continentale), pour des soldats à ses armées. Quelque aptitude qu'il montre la France à improviser des régiments, toutes les opinions sont d'accord pour reconnaître la nécessité d'organiser fortement la réserve de notre armée. Les matelots, messieurs, ne s'improvisent pas, et la marine marchande est la vraie réserve de la flotte. Il faut donc la développer, l'étendre, par tous les moyens possibles; et l'un des plus seconds, un moyen que nous avons dans nos mains, et dont il serait aussi funeste qu'imprudent de nous défaire, c'est la navigation avec nos colonies qui nous assure des avantages que nous ne trouverions dans aucune autre.

En terminant comme j'ai commencé, je vous adjure, messieurs, au nom de la marine, d'adopter le projet de loi du gouvernement.

M. Gauthier de Rumilly, rapporteur, monte à la tribune.

Voilà, messieurs.—La clôture! la clôture!

M. Le Passout. — On ne peut pas clore la discussion après un ministre.

De toutes parts.—La clôture! la clôture!

M. GAUTHIER DE RUMILLY insiste pour répondre à M. le ministre de la marine, et pour montrer que le projet de la commission n'est pas anti-maritime. Il lit une lettre du sous-directeur du personnel de la marine pour établir que le chiffre de l'inscription maritime augmente tous les jours, et reproduit des calculs qui ont déjà été présentés dans le cours de la discussion. Peut-on dire, lorsqu'il y a depuis dix ans progress constant dans le personnel de la marine, que la question des sucres est une cause de décadence pour la marine?

M. Berryer parle à la tribune.

paraitre l'épouse de Raymondin aux environs de leur manoir. Procurer ces apparitions leur fut facile, tant qu'ils en respectent les mœurs. Mais quand Guy, force d'initier Philippe le-Bel, son héritier, voulut, pour l'honneur de sa race et la honte de l'oppresseur, perpétuer cette supercherie, il rassembla autour de son lit de mort, en sa bonne ville de Poitiers, les chefs des diverses branches de sa maison, leur révéla l'existence du souterrain que je t'ai fait parcourir, et les sages de juve qu'ils fourniraient toujours, même quand son fils serait tombé au pouvoir du roi, une nouvelle fois au cachot des McLuscas. Ce rôle devait appartenir de droit à l'orphelin le plus jeune de la famille, et à défaut d'orphelin, à la fille non mariée que le sort désignerait. Ce tribut de sang, continué de trois siècles, nous à dévoré quinze héroïnes sublimes de résignation, nobles, jeunes comme toi, à qui l'amour souriait sans doute, que le mariage et le bonheur attendaient. Ce que vaut un nom, ce qu'il a fallu de sacrifices pour l'élever au dessus de tous les autres, ta le suis maintenant, Vasiliki.

(Le suit au prochain numéro.)

LE PATRIOTE FRANCAIS.

B

M. Rubois (de la Loire-Inférieure). Un certain nombre de mes collègues inscrits après moi ne savent pas que j'ai cédé la parole à M. Berryer ; j'ai dû faire connaître ce fait à la chambre.

M. Berryer.—Messieurs, je m'efforcerai de ne pas fatiguer la chambre par des tâches ; je voudrais ne pas entrer dans des détails, n'examiner la question que nous des points de vue très généraux. Cependant, je ne puis me dispenser d'entrer dans quelques développements à l'appui de mon opinion.

J'ai, sur la question qui nous occupe et que je regarde comme une des plus importantes qui puissent être soumises au jugement du pays, une opinion absolue et persévérente. Je l'ai soutenue il y a trois ans.

Appelé à l'honneur de faire partie de la commission, je suis resté seul, perpétuant dans la même opinion ; je n'ai du donner mon adhésion, ni au système de la majorité, ni au système que trois membres de la commission nous présentent sous forme d'amendement.

J'ai assisté avec une grande attention à la discussion de ces derniers jours, et je persévère encore dans ma opinion, dans sa forme absolue. C'est le projet de loi tel qu'il est présenté, que je viens soutenir à la tribune. (Marques très vives d'attention.)

(La suite au prochain numéro.)

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE

MARECHAL MASSENA.

(Suite.)

Le général Masséna fut envoyé à l'armée d'Italie. Ce qu'il devait faire ne ressemblait point à ce qu'il avait fait. Une guerre de stratégie succéda à une guerre d'implacation. Il fallait remplacer l'enthousiasme par le génie : l'audace par la prudence ; nous ne voulons pas dire que l'audace et l'enthousiasme devaient être invités : loin de là. Mais les enthousiastes et les audacieux ne pouvaient désormais compter que comme des moyens de vaincre : tandis que jusqu'alors ils avaient été des obstacles à la victoire.

Dumourthier commandait en chef l'armée d'Italie.

Les premiers pas du général Masséna furent marqués par la prise de Sanremo. Ce fait d'armes eut un grand retentissement : soixante pièces de canon et d'immenses magasins en furent l'heureux résultat.

Les autrichiens mangiaient Savone. Le général Masséna alla à leur rencontre : il les battit à Cairo : il s'empara de Negrin. L'ennemi fut réduit à Acqui. Ce mouvement du général Masséna fut étonnant de précision : l'ennemi lui-même lui donna des singes.

Cependant l'armée française était tribale en nombreux elle avait dû se concentrer et se fixer à Burghetto. L'ennemi voulut la forcer dans ses retranchements ; mais il trouva un mur d'airain dans la division Masséna, et flotta devant cet obstacle.

Schérer avait remporté Dumerbion.

L'arrivée de quelques renforts permettait de reprendre l'offensive.

Une attaque générale fut faite. Le général Masséna avait été chargé d'en organiser les dispositions.

On se battit avec acharnement. La bataille dura deux jours : elle fut la bataille de L'Anno. Les succès de l'armée française furent complets : tous les hommes de guerre furent attribués au général Masséna. L'ennemi perdit 100 pièces de canon, il eut 5000 morts, et 4000 prisonniers....

Bonaparte succéda à Schérer.

Le nouveau commandant en chef fut comme ses prédecesseurs : il entoura le général Masséna de sa confiance.

Le général Masséna commanda l'avant-garde de l'armée : de cette armée qui devait étonner l'univers. C'était le poste d'honneur.

L'avant-garde fuya le pont de Lodi : elle entra dans Piz. signifie : elle entra dans Milan.

Le nom de Masséna était déjà un grand nom, et chaque jour il grandissait encore, car il se trouvait identifié à toutes les gloires quotidiennes de l'armée. Notre espace restera nous permettre de peindre de citer. Louvo, Castiglione, Roveredo, Bassano, Cerea, Saint-Georges, la Breata,

Caldiero, les trois journées d'Arcole, Rivali, la Favorita, Longara, Saint-Daniel, la Chiuse, Tarvis, Villefranche, Novarre, qui furent toutes tour à tour témoins de ses exploits.

Une suspension d'armes arrêta la marche triomphale du général Masséna : il était alors à vingt-cinq lieues de Vienne.

Bonaparte avait surnommé le général Masséna, l'enfant chéri de la victoire, et la France reconnaissante avait consacré ce surnom.

Le général Masséna porta à Paris, le traité de Campo-Fiorino, ratifié par l'Empereur d'Autriche, et le gouvernement directeur lui décerna des armes d'honneur.

Le directoire craignait tout le monde : surtout il craignait Bonaparte. Des directeurs eurent la pensée d'opposer le général Masséna au général Bonaparte. Des ouvertures furent faites au général Masséna, mais il ne se prêta à aucune espèce de combinaison à cet égard, et il hâta son retour à l'armée.

Peut-être le général Masséna dut-il rentrer à Rome pour y remplacer le général Berthier. Le général Berthier avait éprouvé beaucoup de désagréments de la part du corps d'armée à la tête duquel il était entré dans les états romains.

Rome était le foyer de mille et mille intrigues orchestrées par les ennemis de la France. L'insubordination des soldats favorisait le soulèvement des citoyens. Les lois n'étaient plus un frein. Il y avait cabale social.

(La suite au prochain numéro.)

BELLES ACTIONS DU PEUPLE.

Un jeune fils, d'une beauté remarquable, pauvre et entouré de sollicitations dangereuses, a cherché au mois d'août dernier à s'asphyxier pour échapper à la fois aux séductions et à la misère. On a pu le sauver, et cette jeune fille a été recueillie par une dame respectable.

Certes, le découragement personnel n'est pas du dévouement social, et il n'y a de belles actions véritables que celles qui sont marquées à ce dernier cachet; mais la cause d'un tel désir et le courage qu'il a su supporté ont quelque chose de noble. Voilà ce qu'il a obtenu : grâce à ces grandes dames de l'aristocratie !

— A l'issue des audiences de la cour d'assise de Rouen de mois de juin, un trait bien remarquable, de la part de Eugène-Louis Clément, commissaire-en-chef de cette ville, à peine âgé de 18 ans, a été relevé.

Un jeune fils avait commis un vol chez une personne dans le domicile de laquelle il était reçu, et, la mère de cette jeune fille ayant eu connaissance de la contrebande voulut faire rendre les effets dérobés. Pour cela, elle pria le petit commissaire dont nous avons parlé, et lui remit deux sous, en lui indiquant la demeure de la personne chez laquelle il devait aller. Mais lorsque ce jeune homme apprit que les effets qu'il venait d'apporter avaient été volés, il considéra aussi l'argent qu'il lui avait été remis comme suspect, et le jeta à la rue, en disant qu'il ne voulait rien avoir à faire avec les voleurs.

M. le président a adressé au jeune Clément les félicitations que méritait sa conduite. Le salaire qui lui avait été donné était, à la vérité, bien minime ; mais son refus de la recevoir n'en démontre pas moins la conscience la plus pure, et prouve que sans la vertu du prochain but souvent une noble poitrine.

— Un ouvrier, François Bigot, gargon menuisier chez M. Nicole, rue du Vieux Colombier, a trouvé près la barrière du Ranelagh, un portefeuille contenant 13,000 francs et billets de banque. Il n'eut de repos que lorsqu'il eut découvert le propriétaire. Bigot se présenta à lui et remet le portefeuille. Celui-ci pria l'ouvrier d'attendre une minute ; il ouvrit le portefeuille, le visita avec soin, et, après s'être assuré qu'il n'y manquait absolument rien, il donna en gratification à François un gracieux merci accompagné d'un petit geste de la main qui signifiait en même temps : « Je vous rends grâce et allez vous en. » François salua le généreux personnage, et se retira en disant : « c'est égal, j'ai fait mon devoir. »

— Un couveur, occupé sur un toit très élevé, fut saisi d'une crise de vertige, et glissa jusqu'au bord de l'abîme béant qui s'ouvrait sous ses pieds. Lé est informé, par un dernier effort désespéré, s'accrocha avec les ongles au bord de la gouttière et parvint à se maintenir un instant

en équilibre. Il ne cherchait pas à disputer sa vie ; il voulait trop laisser sous sa main le plancher de la gouttière ; il voulait seulement donner le temps de s'éloigner à ses camarades, qui se trouvaient au-dessous, dans le clocher. Effectivement, il réussit toutes ses forces, puis, après avoir crié : « Gare dessous ! » et donner l'alarme à ceux qui étaient en bas, il laissa échapper son filet appui, et, les bras ouverts, tomba en répétant encore le cri auteur : « Gare dessous ! » On sut dit qu'il conquérira l'abîme.

Horriblement fracassé, n'ayant plus que quelques minutes à vivre il sourit à ses camarades, et, promenant ses regards sur eux, il dit en expirant : Je suis garson il y avait le dix pères de familles !

MOUVEMENT DU PORT.

Entrée du 2er septembre.

Six navires de Malte avec bétail.

Parmigian, barque sarde Heraule, à Ricote, avec 200 tiercios yerra et une portion de bois.

Bahia, palaire nationale Providence, à Génova, avec bois, eau, maïs et sucre.

Malaga, barque espagnole Atale, à Lecorle, avec chargement général.

Nemel, brick norvégien Ledabel.

Id. id. palaire Mentor.

Buenos Ayres, barque anglaise Anna Bonita.

Barcelone et Malaga, brick espagnol Santander, à Lecorle.

Parmigian, palaire sarde Marie, à Ricote.

Un brick denoué.

Une golette de la Colonia.

AVIS

Au public et aux personnes qui ont des relations avec M. Francisco Marie, qu'il a transféré son établissement de meubles de la rue de Crillon, cuivre de S. Francisco, à celle de Sois à 85, près celle du 25 de mai, une cuivre plus bas que la maison du gouvernement. On trouvera dans son établissement un grand assortiment de meubles riches et modernes.

AVIS

Aux amis de Bourri et Amoy qui veulent en confiance dans tout ce qu'ils disent.

Je ne voudrais répondre aux derniers écrits de ces individus qu'après le résumé des poursuites en réparation qu'ils ont commencées contre moi, voilà deux mois d'aujourd'hui, rien ne fait, je romps le silence.

Bien que répondre à leurs écrits c'est leur faire trop d'honneur, mais s'étant plaint que j'ai fait commettre, dit-il, nos affaires, et voulant que vous sachiez que je n'ai pas eu plus de tort à ce sujet que dans toutes les autres circonstances à leur égard ainsi que je vais vous le prouver.

Veuillez vous rappeler que mon premier article inséré dans les journaux était un simple avis au commerce, que je ne reconnaissais à l'avoir écrit aucun acte fait sans ma participation ; c'est avis était ce ne peut plus nécessaire ; du reste je ne les blâmis en rien, et malgré leurs tentatives autres écrits depuis ils se plaignent.

Puis tard, après la dissolution de la société, j'appris qu'ils s'approprieraient des meubles, je publiai un nouvel article pour priver les personnes qui me devaient de ce plus leur faire aucun tort, au lieu de faire amende honorable, ils m'insultèrent de nouveau ; de tels procès et la continuation de leur meubles conduisent m'obligèrent à les faire connaître au public, ce qui leur fit prétendre que j'appartenais à la classe des réprobés ; ils n'ont pas même rougi de dire avec plaisir qu'ils avaient agi avec moi d'après leur conscience, cela aussi est plus que suffisant pour vous les faire juger.

En attendant qu'ils paient ce blâme, ils ont essayé en vain de me calmer, disant que j'étais sans probité, que je m'étais échappé de France pour me soustraire aux poursuites de mes créanciers ; pourquoi n'ont-ils pas dit plus que j'étais un bas-querrier et un échappé de guerre, ce ne leur coûte pas davantage.

Si je devais, ainsi qu'ils le disent, je n'en aurai que plus à plaindre, l'homme n'est d'être honnête, on devrait leur dire qu'il y a de quoi payer ; mais l'homme malhonnête qui perd tout, ne court pas pour cela d'être honnête de probité ; il n'y a que les malhonnêtes et les voleurs qui cassent de l'âme.

A l'égard de toutes mes dettes en général, dont ils veulent parler, ils auront trop bien que ce sont eux qui les ont créées en grande partie, et que je pourrai finalement me libérer avec les sommes qu'il me sera nécessaire.

LE PATRIOTE FRANCAIS.

Ents Bourg et Annoncy sont d'autant plus criminels, que loin de venir apporter à leurs injures et insultes répétées, aussi plus qu'eux ne connaissent comment je suis juif de France, ainsi que ma position actuelle, et faire la chose n'est pas de plus grandes preuves de ma franchise et de ma loyauté. Il est impossible de croire que cette femme l'ignor que j'ai sorti de l'obscénité, et qui est déçue la malice de mon avoir fumé sous GREPIN.

Peu importe que l'action que j'ai commencé contre eux, n'ait jamais été finie, dans le cas contraire, ils croient sans doute que j'étais jugé des éléments du tribunal de commerce, toutefois le sont jugés de tous leurs traités avec moi, en violation : 1. l'acte d'association par des infidélités sans honnêteté; 2. l'acte à la justice de paix par lequel nous avons nommé notre arbitre; 3. le jugement donné arbitralement pour vice de forme, après les avoir autorisés à se dispenser de l'observance des formalités judiciaires; 4. l'acte définitif de la dissolution de la société, en laissant toutes les ressources et en se les appropriant, et est après cette violation q. ils réclament l'exécution de ce même acte, pour faire valoir leur présumé droit à s'approprier des recouvrements, ce qui leur est expressément interdit par la loi civile. Enfin, ils violeront encore la cinquième convention par laquelle nous avons pris M. Coquetaux et Lavigne, de se charger de la liquidation, en continuant de faire usage des recettes pour leur compte particulier; mais qu'ils y référissent évidemment, ils pourront payer cher leur AUDACE & moins que par leurs rumeurs accusées, ils peuvent prouver que les sommes qu'ils ont contre les mains, sont des emprunts faits sur des bénéfices qui n'existaient pas par suite de leur abominable conduite; encore le prouveront-ils qu'ils n'en resteront pas moins qu'ils sont.

CHESNEAU.

AVIS DIVERS

AVIS.

Les intéressés dans les affaires du défunt Pierre Tribet sont invités à se réunir dans le domicile de M. Adolphe Hugot, magasin de combustibles, cuivre-doulois d'or, le lundi 21 du présent mois à midi précis, pour prendre connaissance des opérations des syndics, et prendre une résolution à ce sujet. Les intéressés sont invités à ne pas masquer de se présenter au jour et heure dit.

Montevideo 4 Septembre 1843.

Les syndics.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inséré dans le No. 4110 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond :

1.º Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.º Qu'au moins cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos arrête le paiement de ce loyer.

3.º Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin; il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1er juillet 1843; le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

EN CHARGE POUR BURNOS-AYRES
LE NAVIRE NEUF PARANA.

Partira fin du mois.

S'adresser à Amate et Moreau.

A VENDRE.

Un magasin et boiserie pouvant servir à tout état. On donnera des facilités pour le paiement. S'adresser maison Pernin à M. Contrau.

AVIS.

Tous les taillende de la Légion Française sont invités à se présenter à l'état-major, pour former un atelier, où devront se confectionner les habillements: ils jouiront de l'exemption du service et de la double ration, les femmes des légionnaires pourront participer au bénéfice de la double ration, en prenant part au travail.

AVIS.

Hier, à sept heures du matin, a disparu une jeune nègresse, âgée de 13 ans, de nation Portugaise, de taille moyenne, vêtue d'une robe, fine, et portant un grand châle. La personne qui donnera des renseignements certains ou qui la fera ramener chez ses patrons, rue de Los Treinta y Tres, n. 15, sera bien récompensée.

DEPARTEMENT DE POLICE.

AVIS.

La nouvelle numérotation de la rue Camacua est terminée, et les habitants de cette rue sont prévenus qu'à dater d'aujourd'hui court le délai fixé pour effacer les anciens numéros.

PHARMACIE DE LENOBLE.

CALLE DEL SARANDI, A COTE DU MARCHE.

On trouvera les médicaments suivants.

- 1º. Sirop pectoral pour le rhume;
- 2º. Farce de Saléparoille;
- 3º. Capsules gélatinées de Copahu.

AVIS AU PUBLIC.

Les personnes qui désirent apprendre la flûte, le hautbois ou la contre-basse, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Baptiste Carbone.

A AFFRETER.

Pour n'importe quel port de France.

Le navire français, neuf, "Parana", capitaine Leconte. S'adresser chez Amoye et Michaud, maison Lavalloja.

AVIS.

Celui qui aurait un billard et voudrait le louer avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenos Ayres, n. 232 et 234.

La lithographie de monsieur Gielis a repris toute ses activités, sous la direction de la dame de la maison, en attendant que lui monsieur Gielis, puisse, libre par la cessation des affaires du pays, affaires auxquelles il donne tout son temps, reprendre les rênes de la maison.

Il a attaché à cette lithographie un jeune homme capable de faire toutes les écritures et dessins pour l'impression. Ainsi, les personnes qui voudront bien continuer de donner à cette maison le travail qu'elles auront à faire dans ce genre, peuvent s'y adresser, en confiance d'être servies avec toute la ponctualité possible, tandis que cette dame s'en occupera spécialement.

A LOUER.

Une chambre pour homme seul, dans une maison occupée par une famille décante, et située au centre de la ville, dans la rue principale, avec ou sans meubles. On donnera tous les renseignements au bureau du Patriote Français.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Lescure, rue Sarrazin autrefois Rue Carde, 90.

L'une de ces dames, a l'honneur de prévenir les personnes qui désiraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Le succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles renforcent de inciter de plus en plus.

AVIS.

Il y a de très belles sangsues, nouvellement arrivées de France, dans la barberie en face de la Police.

AVIS.

Le portrait de S. E. M. le général Pac, peint par la lithographie de l'Etat, est en vente à la librairie d'Hernandez et à l'édito lithographie.

AVISO.

Se desea encontrar una casa con dos ó tres piezas y cocina para dos personas, las que las tuvieran y gustaren alquilar, ocurrirán á la calle de 25 de Mayo núm. 67.

AVIS.

On dévoile trouver à louer une maison avec deux ou trois pièces et cuisine pour deux personnes, celle qui aurait en disposition le logement comme on le désire peuvent donner renseignements rue du 25 de mai, n. 67.

AVIS.

Madame Chastelet, ayant transporté son magasin de la rue de los Castellanos, à la rue del Rincón, n. 143, a l'honneur de prévenir le public qu'elle continuera, comme par le passé, à confectionner tous les objets de mode, et remettre à tous les marabouta. L'on trouvera en outre chez elle un assortiment complet de parfumeries, de mercerie et de lingerie.

AVIS.

Les personnes qui devront pour compter billets où à quelque titre que ce soit, au sieur Pierre Boulicot boulanger, sont prévenues, que s'ils en payent le montant ils se verront contraints par voie de droit envers ses créanciers à payer une seconde fois.

AVIS.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote rédigé dans une feuille la marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

Le Germe, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Condorcet, Rue de los Olmos N° 26.